

## Extrait du compte rendu de la 256e réunion du Conseil de l'UEO tenue au niveau ministériel (Paris, 16-17 juillet 1964)

**Légende:** Lors de la 256e réunion du Conseil de l'Union de l'Europe occidentale (UEO), tenue au niveau ministériel les 16 et 17 juillet 1964 à Paris, les délégations étudient le développement des relations Est-Ouest et analysent plus particulièrement le traité d'amitié et de coopération signé le 12 juin 1964 entre l'Union soviétique et la République démocratique allemande (RDA). En outre, le secrétaire d'État britannique aux Affaires étrangères Richard Austen Butler et le ministre français des Affaires étrangères, Maurice Couve de Murville rappellent que l'URSS est actuellement préoccupée par des problèmes internes, son conflit avec la Chine et les rapports difficiles avec certains pays satellites d'Europe orientale, qui revendiquent plus de liberté. Le représentant français et son homologue britannique soulignent que les Occidentaux doivent tirer parti de cette situation, en développant les relations avec les pays de l'Europe de l'Est. En ce qui concerne la Conférence sur le désarmement, Richard Austen Butler relate qu'il voit une possibilité de s'entendre avec l'URSS sur la non-dissémination nucléaire, malgré la création d'une force nucléaire multilatérale. Sur ce sujet, le ministre français rappelle que son gouvernement, perplexe quant à l'objet de l'opération, ne participe pas aux discussions et que l'URSS s'oppose à la création d'une telle force.

**Source:** Conseil de l'Union de l'Europe occidentale. Extrait du compte rendu de la 256e réunion du Conseil de l'UEO tenue au niveau ministériel les 16 et 17 juillet 1964 à Paris. II. Consultation politique. CR (64) 16. Partie I. pp. 10-11; 17-22; 8 p. Archives nationales de Luxembourg (ANLux). <http://www.anlux.lu>. Western European Union Archives. Secretariat-General/Council's Archives. 1954-1987. Foundation and Expansion of WEU. Year: 1963, 01/10/1963-30/11/1965. File 132.15. Volume 1/7.

**Copyright:** (c) WEU Secretariat General - Secrétariat Général UEO

**URL:**

[http://www.cvce.eu/obj/extrait\\_du\\_compte\\_rendu\\_de\\_la\\_256e\\_reunion\\_du\\_conseil\\_de\\_l\\_ueo\\_tenue\\_au\\_niveau\\_ministeriel\\_paris\\_16\\_17\\_juillet\\_1964-fr-4457263d-67f9-4aa5-87e5-21fc61224b86.html](http://www.cvce.eu/obj/extrait_du_compte_rendu_de_la_256e_reunion_du_conseil_de_l_ueo_tenue_au_niveau_ministeriel_paris_16_17_juillet_1964-fr-4457263d-67f9-4aa5-87e5-21fc61224b86.html)



**Date de dernière mise à jour:** 25/10/2016

SECRET

DOSSIER No.

CR (64)16

EXTRAIT DU COMPTE RENDU DE LA 256<sup>e</sup> REUNION

DU CONSEIL DE L'U.E.O. TENUE ~~LE~~ AU NIVEAU

MINISTERIEL les 16 et 17 juillet à Paris

## II. CONSULTATION POLITIQUE

### 1. Relations Est-Ouest

M. CARSTENS aimerait formuler quelques observations sur le traité conclu le 12 juin 1964 entre l'U.R.S.S. et la prétendue "R.D.A.". Il estime que certains aspects de ce document, comme l'intention exprimée par les signataires de parvenir à la conclusion d'un traité de paix sur l'Allemagne et de normaliser la situation à Berlin, ne présentent guère d'importance, n'étant que la reprise de dispositions du Traité de Varsovie. Trois points cependant méritent de retenir l'attention : tout d'abord l'affirmation que Berlin constitue une "unité politique indépendante"; puis celle

SECRET

**SECRET** U.E.O. SECRET

CR (64) 16

PARTIE I

que la réunification ne pourra être obtenue que par négociation entre les deux Etats souverains d'Allemagne; et enfin celle, figurant dans l'article 9 du traité, que les droits et obligations résultant des instruments précédemment signés par les deux partenaires ne sont pas modifiés par le nouvel accord. Ce dernier point vise en fait la position des trois puissances occidentales à Berlin et le libre accès à la ville, et laisse la situation inchangée de ce point de vue.

M. Carstens aimerait revenir un peu plus longuement sur les deux premières affirmations, qui révèlent le propos des Russes et de la prétendue "R.D.A." de consolider la division de l'Allemagne en trois parties : la République fédérale, la zone soviétique et Berlin-Ouest. M. Carstens pense qu'à la suite de ce traité, le Gouvernement soviétique intensifiera ses efforts pour obtenir la reconnaissance du régime de Pankov et pour relâcher les liens qui existent entre le Gouvernement fédéral et Berlin-Ouest, préparant ainsi la voie à une rupture finale.

Le Gouvernement fédéral a déjà noté les tentatives récentes de l'Union soviétique pour faire participer le régime de Pankov, comme membre ou comme observateur, à des conférences internationales telles que la Conférence mondiale du commerce à Genève et les Conférences des télécommunications à Genève et à Vienne. Des démarches ont également été faites auprès du Secrétaire général de l'O.N.U. pour obtenir que le régime de la zone soviétique puisse s'y faire représenter en qualité d'observateur, comme la République fédérale. Il est également possible que les Russes s'efforcent de faire poser la question de la reconnaissance de leur protégé à la prochaine conférence des pays neutres au Caire, peut-être par l'entremise de la Yougoslavie comme l'indiquent certaines conversations récentes entre Moscou et Belgrade.

Il est toutefois permis d'espérer que la Yougoslavie n'acceptera pas de se prêter à une telle démarche : en effet, depuis quelque temps, la République fédérale négocie le renouvellement de son accord économique avec la République yougoslave. Ces négociations ont été particulièrement difficiles, car les Yougoslaves ne demandent pas seulement des concessions économiques, mais aussi des réparations. Le Gouvernement fédéral, qui est

.../...

U.E.O. SECRET

**SECRET**

**SECRET**

U.E.O. SECRET

CR (64) 16

PARTIE I

M. Luns rapporte ensuite les conversations qu'il a eues avec d'autres dirigeants soviétiques. Dans l'ensemble les mêmes thèmes ont été repris et les mêmes arguments mis en avant. L'un des interlocuteurs du Ministre a déclaré qu'il ne pouvait comprendre pourquoi les puissances occidentales n'avaient pas changé d'attitude à l'égard de l'Union soviétique depuis la déstalinisation, puisqu'il en était résulté une plus grande liberté à l'intérieur de la Russie. M. Luns a répondu que cela avait très peu modifié la politique étrangère de l'Union soviétique, exception faite de certains accords conclus avec les Etats-Unis.

M. Luns parlera des autres problèmes évoqués au cours de ces entretiens, tels que la Chine et Chypre, aux points correspondants de l'ordre du jour.

M. BUTLER se réjouit de l'occasion qui s'offre à nouveau d'étudier les relations Est/Ouest dans le cadre de l'U.E.O. et a entendu avec intérêt les observations de MM. Carstens et Luns. Il a noté que les Russes restaient très préoccupés par leurs problèmes économiques internes et par le différend avec la Chine; dans ces conditions, la lenteur des progrès accomplis n'a pas de quoi surprendre. Le Ministre, qui doit lui-même se rendre en Union soviétique vers la fin de juillet, se réjouit de l'occasion qui s'offre d'un échange de vues préliminaire au sein du Conseil.

Quant au traité récemment conclu entre l'U.R.S.S. et la zone d'occupation soviétique d'Allemagne, M. Butler pense qu'il marque la fin d'une époque : les Russes paraissent avoir renoncé pour un temps illimité à conclure un traité de paix avec la zone orientale d'Allemagne, et M. Ulbricht a d'ailleurs lui-même déclaré qu'il n'avait pas le désir d'en signer un. Les Russes semblent vouloir continuer d'assumer leurs responsabilités à ce sujet, et accepter le maintien des alliés à Berlin. Ils ont appris qu'en s'opposant au libre accès de ceux-ci à la ville, ils pouvaient vite s'exposer à une crise grave et ils entendent évidemment prendre eux-mêmes toute décision importante à ce sujet, plutôt que de s'en remettre aux Allemands de l'Est. Le traité marque donc un tournant important de la politique soviétique et paraît même reconnaître la position des alliés à Berlin. L'Occident doit cependant rester sur ses gardes et le Royaume-Uni continuera d'appuyer sans réserve le point de vue occidental en la matière.

Evoquant la possibilité mentionnée par M. Carstens d'une reconnaissance du régime de la zone soviétique par certains des pays africains qui ont assisté à la Conférence du Caire, M. Butler peut déclarer qu'à la suite de ses conversations officielles avec plusieurs des délégations à la Conférence des Premiers Ministres du Commonwealth qui vient de se tenir à Londres, notamment celle de Ceylan qui avait précédemment paru disposée à accorder la reconnaissance diplomatique à l'Allemagne de l'Est, celle du Ghana et d'autres encore, il a été amené à conclure que ces pays ne feraient que reconnaître une représentation consulaire du régime de la zone soviétique. Les

.../...

U.E.O. SECRET

**SECRET**

**SECRET**

U.E.O. SECRET

CR (64) 16

PARTIE I

représentants des pays africains du Commonwealth pensent que telle sera l'attitude générale des délégations à la Conférence du Caire, et il est intéressant de noter que telle paraît aussi être l'intention du Tanganyika et du Zanzibar, où la pénétration de l'Allemagne de l'Est est manifeste. Le Gouvernement du Royaume-Uni usera de son influence pour essayer d'empêcher toute nouvelle reconnaissance du régime de la zone soviétique, au moins parmi les pays du Commonwealth, et M. Butler pense qu'il y réussira.

Le Ministre britannique appelle l'attention du Conseil sur la désignation de M. Zorine comme représentant de l'U.R.S.S. à la Conférence de désarmement de Genève; il se demande si cela signifie que les Russes sont prêts à adopter une attitude plus constructive à l'égard du désarmement. La seule contribution intéressante que M. Zorine ait faite à Genève au cours des dernières semaines a été de reconnaître qu'il pourrait être possible de s'entendre sur la non-dissémination nucléaire malgré la création d'une force nucléaire multilatérale. Il s'ensuit qu'un accord de non-dissémination vaudrait au moins la peine d'être discuté avec les Russes. M. Butler remercie M. Luns de lui avoir remis un exemplaire du mémorandum qu'il a présenté au Gouvernement soviétique au sujet de la force nucléaire multilatérale et de la non-dissémination. Le Gouvernement britannique est lui aussi d'avis que la création de cette force ne conduira pas à la dissémination nucléaire. D'une façon générale, cependant, la Conférence sur le désarmement de Genève n'a pas fait grand progrès.

Quant au récent mémorandum soviétique sur les opérations de maintien de l'ordre de l'O.N.U., M. Butler déclare que ce document s'est révélé à l'examen comme une tentative pour prendre les Occidentaux de revers plutôt que comme un effort pour aboutir à un accord quelconque. Le Gouvernement britannique a proposé aux Soviétiques de rechercher un compromis sur le problème du financement des opérations de maintien de la paix qui, s'il n'est pas résolu, provoquera une crise, lors de la prochaine session de l'Assemblée générale, au sujet de l'application de l'article 19 de la Charte à l'U.R.S.S. et aux autres Etats en retard de contributions. Le trait le plus frappant du mémorandum soviétique, qui paraît constituer la réponse définitive de ce pays aux propositions des Etats-Unis et du Royaume-Uni, est le fait qu'il omet toute référence au problème des contributions impayées. Il contient une ou deux propositions constructives, mais le but principal est de conserver la mission de maintien de l'ordre sous le contrôle du Conseil de sécurité, faisant ainsi échec à la procédure dite "d'union pour la paix". M. Butler pense que les Russes espèrent peut-être par ce document rehausser en quelque manière leur prestige aux yeux des nations afro-asiatiques, et en même temps obscurcir les problèmes posés par l'application de

.../...

U.E.O. SECRET

**SECRET**

<sup>19</sup>  
**SECRET**

U.E.O. SECRET

CR (64) 16

PARTIE I

l'article 19 de la Charte. Le fait que le mémorandum contient des propositions d'action économique contre l'Afrique du Sud et le Portugal explique sans doute qu'il ait obtenu certains appuis de la part des Afro-asiatiques. En fait la récente Conférence des Premiers Ministres du Commonwealth a montré qu'il n'y avait pas de sujet plus propre à susciter l'enthousiasme du bloc afro-asiatique. En vérité le mémorandum ne contient pas de propositions qui n'aient déjà été mises en avant par l'Union soviétique, et si les Occidentaux ne représentent pas ses insuffisances à tous les pays qui en ont reçu copie et ne veillent pas à ce que nul ne soit induit en erreur par ses aspects apparemment constructifs, il est à craindre que la discussion du financement des opérations de maintien de l'ordre ne s'institue sur la base des propositions soviétiques plutôt que sur celle des propositions occidentales.

Se référant au conflit sino-soviétique, qui paraît rester le principal sujet de préoccupation des Russes, M. Butler déclare que ceux-ci cherchent toujours à convoquer une conférence mondiale des partis communistes, à laquelle les Polonais paraissent disposés à participer, tandis que les partis roumain, yougoslave et italien continuent d'y être fortement opposés, ainsi naturellement que les partisans de la Chine.

Evoquant les observations de M. Carstens sur les relations entre la République fédérale et l'Europe orientale, M. Butler estime que l'affirmation d'indépendance de la Roumanie est certainement considérée par les Russes comme une menace à long terme pour les positions soviétiques dans la région et il est à noter que la propagande russe considère maintenant le nationalisme comme le principal danger pour le camp soviétique. L'attitude des Roumains a montré que l'adhésion aux doctrines communistes n'impliquait pas nécessairement une communauté d'objectifs et que dans la situation actuelle, les Russes ne peuvent, ou ne veulent, imposer leur loi. Des tendances analogues à celles que l'on a constatées en Yougoslavie pourraient se faire jour dans d'autres pays d'Europe orientale; les Occidentaux doivent donc se demander comment en tirer parti. Il ne semble pas souhaitable d'encourager ouvertement la discorde entre l'Union soviétique et ces pays, une pareille attitude pouvant se retourner contre ses auteurs; il conviendrait plutôt de suivre une politique souple. Le Royaume-Uni s'efforce également de resserrer ses relations commerciales, touristiques, culturelles etc.

: avec ces pays et il a élevé ses ministres dans les pays  
: d'Europe orientale au rang d'ambassadeur. M. Butler se  
: félicite d'apprendre que la République fédérale a adopté  
: une politique analogue.

.../...

U.E.O. SECRET

**SECRET**

**SECRET**

U.E.O. SECRET

CR (64) 16

PARTIE I

M. Butler évoque ensuite les sujets qu'il espère pouvoir aborder avec M. Khrouchtchev au cours de son prochain séjour. En ce qui concerne la réunification de l'Allemagne - et à cet égard il a été fort intéressé par ce qui a été dit de la conversation de M. Khrouchtchev avec le Premier Ministre danois - il soulignera que toute tentative de briser l'unité de l'Occident est vouée à l'échec. A côté d'un certain nombre de questions d'intérêt bilatéral, telles que :

- : convention consulaire ou autres matières de ce genre,
- : M. Butler espère aborder tous les grands problèmes des relations Est-Ouest, en particulier la question du désarmement et, en sa qualité de co-président avec le
- : Ministre des affaires étrangères soviétique aux termes de la Convention de Genève, la question de l'Indochine.
- : A ce sujet, l'accord ne se sera peut-être pas fait sur la
- : récente proposition polonaise concernant le Laos lorsque
- : M. Butler se rendra à Moscou, et en ce cas il négociera avec M. Gromyko pour essayer de convoquer au moins une conférence préliminaire dans une capitale ayant l'agrément de tous les pays intéressés. M. Butler reviendra sur ce point dans la suite du débat. Il compte également faire part aux dirigeants soviétiques du point de vue du Royaume-Uni sur la question des opérations de maintien de l'ordre et le mémorandum soviétique.

Enfin, M. Butler s'efforcera, tout en s'en tenant strictement aux politiques convenues entre Etats membres de l'Alliance de l'O.T.A.N., d'examiner tous autres sujets sur lesquels il pourrait être possible de :

- : faire un pas en avant. Il rendra compte aux gouvernements
- : alliés des résultats de ses entretiens.

M. CARSTENS remercie M. Butler des précisions qu'il a données sur ses conversations récentes avec les Premiers Ministres du Commonwealth, qui concordent avec le désir de son Gouvernement d'éviter la reconnaissance du régime de Pankov par les pays neutres d'Asie et d'Afrique. Il est vrai que certains d'entre eux, tels que Ceylan et Zanzibar, ont admis des consulats est-allemands sur leur territoire, et le Ministre se propose de revenir sur le cas de Zanzibar lors du débat consacré à l'Afrique. Quant aux pays asiatiques, le Gouvernement fédéral espère les persuader de s'abstenir d'établir des relations consulaires et des contacts avec la zone d'occupation soviétique, car l'expérience a montré que ce régime utilise toujours ce moyen pour se faire plus largement reconnaître et que ses représentants consulaires cherchent à déborder le cadre de leurs fonctions propres.

.../...

U.E.O. SECRET

**SECRET**

**SECRET**

U.E.O. SECRET

CR (64) 16

PARTIE I

M. COUVE de MURVILLE déclare qu'en ce qui concerne le traité du 12 juin 1964, l'analyse de la délégation française rejoint presque exactement celle présentée par la délégation allemande. Ce traité représente une sorte de succédané du traité de paix que les Russes n'ont finalement pas voulu conclure avec le régime de la zone soviétique. Il cherche à concilier deux tendances apparemment contradictoires, l'une consistant à ne rien faire qui puisse aggraver la situation entre les puissances occidentales et la Russie, l'autre visant à maintenir très strictement l'attitude de la Russie vis-à-vis de l'Allemagne, rappelée avec précision par M. Carstens, et confirmée par toutes les conversations qui ont eu lieu, depuis la signature du traité, entre les Russes et les Occidentaux : division de l'Allemagne en trois parties, perspective de réunification dans le seul cadre d'un accord entre la République fédérale et la D.D.R., c'est-à-dire en somme reconnaissance du statu quo comme seule solution pacifique du problème allemand. C'est évidemment là une contradiction fondamentale dans la politique soviétique. Il y a la recherche d'une détente, mais le problème allemand subsiste et l'attitude soviétique à ce sujet constitue par elle-même un obstacle à la détente. Cherchant à améliorer la situation, on s'en tient à aborder des questions périphériques, qui en réalité ne conduisent jamais bien loin parce qu'elles sont dénuées de véritable substance.

En dehors de cela, les relations de l'U.R.S.S. avec l'Occident sont entrées dans une phase de stabilisation, sinon de détente, qui paraît exclure la menace de conflits réels. L'U.R.S.S. a en effet à faire face à d'autres problèmes fondamentaux, ceux qui concernent ses rapports avec la Chine et avec les pays satellites, et il est probable que ces questions vont dominer pour longtemps la situation internationale. Les nouveaux développements qui s'amorcent expriment de profonds bouleversements à l'intérieur du monde communiste et le Gouvernement français est d'avis qu'il y a intérêt à ne pas chercher à faire obstacle à une pareille évolution. Le nouvel état des relations entre la Russie et la Chine le fait que d'anciens satellites recouvrent peu à peu une certaine indépendance par rapport à la politique soviétique, tout cela semble de l'intérêt général de l'Occident et constitue dans une large mesure un retour à la normale qui doit être favorisé. C'est la raison pour laquelle il apparaît important de ne pas isoler la Chine et de développer certaines relations avec les pays de l'Europe orientale. M. Couve de Murville signale notamment à ce sujet la prochaine visite à Paris du Président du Conseil des ministres de Roumanie.

.../...

U.E.O. SECRET

**SECRET**



**SECRET**

U.E.O. SECRET

CR (64) 16

PARTIE I

En ce qui concerne la force nucléaire multilatérale, évoquée précédemment dans ce contexte, le Ministre rappelle que son Gouvernement, demeuré perplexe sur l'objet même de l'opération, ne participe pas aux discussions s'y rapportant. Il apparaît que les Etats-Unis entendent conserver le contrôle absolu de l'utilisation de la force nucléaire et prévenir le danger de dissémination. L'U.R.S.S. redoute au contraire qu'une fois la force créée, tel ou tel des pays participants n'y trouve le moyen d'acquérir une certaine liberté dans l'utilisation des armes nucléaires et c'est la raison pour laquelle ils y font opposition avec autant de vigueur, en une attitude qui paraît bien définitive de leur part.

Les problèmes particuliers touchant la reconnaissance de la soit-disant République démocratique allemande ont été évoqués par le représentant de la République fédérale et le Gouvernement français a eu souvent l'occasion de s'en entretenir avec Bonn. L'éventualité d'une demande d'envoi d'un observateur de la D.D.R., aux Nations Unies a été signalée, mais peut-être vaut-il mieux, avant d'envisager comment traiter de cette question, attendre qu'elle se soit effectivement posée.

En ce qui concerne enfin la Conférence actuelle du Caire ou la conférence des pays neutres prévue pour octobre, au sujet desquelles M. Carstens a exprimé les appréhensions de son Gouvernement, M. Couve de Murville fait observer que ces sujets sont examinés à Washington par les représentants des Etats-Unis, du Royaume-Uni et de la France. L'action diplomatique engagée paraît suffisante pour le moment mais la question pourrait être reprise, soit au sein du même groupe, soit dans le cadre de l'O.T.A.N. si des démarches plus nombreuses semblaient nécessaires.

M. LUNS signale, concernant les relations avec les pays de l'Est, que le Ministre de Roumanie à La Haye a exprimé le désir de son Gouvernement de voir se développer des relations plus suivies, dans tous les domaines, avec les Pays-Bas.

Le PRESIDENT conclut la discussion de ce point en soulignant l'intérêt de l'échange de vues qui vient d'avoir lieu.

*C. H. ...*

U.E.O. SECRET

**SECRET**